

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LE COÛT HUMAIN DE LA RÉDUCTION DES AIDES.

Actes du colloque du 19 juin 2025.

Acronymes

- ACF : Action contre la faim
- AFD : agence française de développement
- AJR : apports journaliers recommandés
- APD : aide publique au développement
- CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
- CGIAR : anciennement *Consultative Group on International Agricultural Research* soit Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
- CILSS : Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel
- Cirad : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
- CSA : Comité spécial agriculture du Conseil européen
- CSAO : Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest
- ÉPIC : établissement public à caractère industriel et commercial
- FAO : *Food Agriculture Organization*
- FARM : Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde
- FIDA : fonds international de développement agricole
- FUHS : fonds d'urgence humanitaire et de stabilisation
- Gret : anciennement Groupe de recherche et d'échange technologique.
- IGP : indication géographique protégée
- INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- HLPE-FSN : *High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition* ou Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition
- N4G : *Nutrition for Growth*
- NUOI : direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie du ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
- ODD : objectifs du développement durable
- ONG : organisation non gouvernementale
- PAM : Programme alimentaire mondial
- RNB : revenu national brut
- UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine
- UNICEF : *United Nations Children's Fund* soit fonds des Nations unies pour l'enfance
- USAID : *United States Agency for International Development* soit Agence des États-Unis pour le développement international

**Sécurité alimentaire :
le coût humain de
la réduction des aides.**



Sommaire

02 Acronymes

05 Avant-propos

06 Introduction

08 Définitions

09 Carte

10 ODD et chiffres clés

13 Table ronde n°1

27 Table ronde n°2

43 Conclusion

Avant-propos



Patrick Kanner

Président du groupe Socialiste, Écologiste
et Républicain, sénateur du Nord



Je me félicite que le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain ait accueilli ce colloque à l'initiative de Patrice Joly, sénateur de la Nièvre. Je salue Rachid Temal, chef de file de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, pour son investissement dans l'organisation de cet échange.

Je remercie les intervenants qui ont enrichi nos échanges et guidé les choix qui devraient être les nôtres sur l'aide publique au développement.

Ce moment de dialogue s'est inscrit non seulement dans l'élaboration d'un diagnostic partagé, mais aussi des préconisations qui pourront nous être utiles dans nos travaux législatifs.

En 2023, un quart de la population mondiale vivait dans une situation de précarité et d'insécurité alimentaires. Face à ce constat alarmant, les interventions se sont articulées à la fois autour de l'aide alimentaire d'urgence et des perspectives de plus long terme.

Pour nous, socialistes, il faut penser différemment les politiques agricoles, éléments stratégiques de la souveraineté alimentaire durable et la question des défis climatiques et géopolitiques.

Cette rencontre s'est inscrite dans un contexte international marqué par des signaux alarmants : baisse de 30 milliards de dollars d'aides décidée par les États-Unis ; coupes budgétaires sur le PAM ; arbitrages budgétaires en France depuis 2022.

Lors des débats sur le budget 2026, notre groupe a pointé les contradictions d'un gouvernement qui a affirmé, en avril 2025, vouloir remettre la France sur la voie de la responsabilité et du respect de ses engagements alors que, dans les faits, les réductions se poursuivent vis-à-vis des pays les plus fragiles.

Introduction



Patrice Joly

Sénateur de la Nièvre, membre de la commission des affaires étrangères et de la défense, rapporteur pour avis du budget de l'aide publique au développement.

L'insécurité alimentaire, qui touche plus de deux milliards de personnes dans le monde, pose un défi structurel et immédiat. Comment répondre à l'urgence vitale de millions de personnes tout en construisant les conditions d'une souveraineté alimentaire durable dans les pays les plus vulnérables ? C'est cette tension qui a traversé nos deux tables rondes.

La première a interrogé la réponse à court terme : comment assurer la continuité de l'action humanitaire quand les ressources déclinent alors que les besoins explosent ? Dans un contexte marqué par des crises multiples – conflits, dérèglement climatique, pandémies, déplacements de populations – l'aide alimentaire sauve des vies. Face une insécurité alimentaire persistante, l'aide publique au développement demeure un levier essentiel, surtout pour les pays à faibles revenus.

Entre 2016 et 2021, l'aide alimentaire a représenté 32 % des flux mondiaux d'aide publique au développement. Pourtant, elle se heurte à l'affaiblissement actuel des financements internationaux. Les États-Unis, principaux contributeurs historiques, ont réduit le budget de l'*USAID* de près de 30 milliards de dollars entre 2023 et fin 2024, fragilisant la pérennité de nombreux programmes.

La seconde table ronde a ouvert la perspective de long terme : comment concilier soutien immédiat et investissements structurels dans les systèmes agricoles et alimentaires durables ? Au-delà de l'urgence, seule la souveraineté alimentaire permettra de réduire la dépendance à l'aide extérieure et de renforcer la résilience des sociétés face aux chocs globaux. La France a fait de la sécurité alimentaire une priorité centrale de sa politique de développement, réaffirmée lors du Conseil présidentiel pour les partenariats internationaux d'avril 2025, notamment à travers l'objectif de renforcer la souveraineté alimentaire en Afrique. Mais cette ambition se heurte à des obstacles majeurs : endettement croissant des pays les plus pauvres, creusement des inégalités, vulnérabilité face aux aléas climatiques et commerciaux.

C'est pour éclairer ces enjeux que le colloque du 19 juin 2025 a réuni experts, ONG et acteurs engagés pour l'articulation de l'urgence humanitaire et de la transformation structurelle des systèmes alimentaires, dans un contexte de fragilisation de la solidarité internationale et de remise en cause du multilatéralisme.

La sécurité alimentaire c'est

« *La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.* »

**Définition de la conférence mondiale de l'alimentation,
Rome, 1996.**

La sécurité alimentaire repose sur quatre piliers :

1. **l'accès** : avoir la capacité de produire sa propre alimentation et donc de disposer des moyens de le faire, ou capacité d'acheter sa nourriture et donc de disposer d'un pouvoir d'achat suffisant pour le faire ;
2. **la disponibilité** : avoir une quantité suffisante d'aliments, qu'ils proviennent de la production intérieure, de stocks, d'importations ou d'aides ;
3. **la qualité** des aliments et des régimes alimentaires des points de vue nutritionnel, sanitaire, mais aussi socioculturel ;
4. **la stabilité** des capacités d'accès et donc des prix et du pouvoir d'achat, des disponibilités et de la qualité des aliments et des régimes alimentaires.

La souveraineté alimentaire c'est

un système alimentaire dans lequel les personnes qui produisent, distribuent et consomment de la nourriture, en contrôlent également les mécanismes et les politiques de production et de distribution alimentaire.

L'insécurité alimentaire dans le monde



Si l'Asie est le continent le plus touché en valeur absolue, l'Afrique présente la plus forte proportion de sa population concernée (plus de 30 %) contre environ 25 % en Asie.

et demain ?

Les coupes dans les programmes d'aide américains ont suscité de fortes inquiétudes et provoqué la suspension de nombreux projets.

Selon le PAM, la baisse d'1 % de l'aide alimentaire plonge 400 000 personnes supplémentaires dans une insécurité alimentaire sévère.

Dans ce contexte, le sommet international *N4G*, qui s'est tenu à Paris fin mars 2025, a permis de mobiliser 27 milliards de dollars, principalement grâce à la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, la Commission européenne et la France. Ces engagements illustrent la place croissante de la nutrition dans les politiques publiques.

Les objectifs de développement durable

Les ODD, également nommés objectifs mondiaux, ont été adoptés par les Nations unies en 2015. Au nombre de 17, ils sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030.



Les chiffres clés de l'insécurité alimentaire en 2024

2,3

milliards de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire, dont 860 millions dans une situation grave.

2,6

milliards de personnes n'ont pas un revenu suffisant pour s'offrir un repas sain, diversifié et équilibré chaque jour.

673

millions de personnes ont souffert de faim chronique, c'est 100 millions de plus qu'en 2015.

512

millions de personnes pourraient souffrir de la sous-alimentation chronique d'ici 2030.

3

millions d'enfants meurent de malnutrition chaque année, soit un enfant toutes les 11 secondes.

1,5

million de personnes sont affectées par la suspension des programmes santé et nutrition d'ACF, dont près de 800 000 concernées par des activités vitales à leur survie.



Table-ronde n°1

Optimiser l'efficacité des aides d'urgence pour la sécurité alimentaire

● Intervenants



David
Ryckembusch



Lucile Grosjean



Michael Siegel



Alban Mas Aparisi

● Animation



Patrice Joly

Cette table ronde s'intéresse aux enjeux et défis des aides alimentaires d'urgence qui peuvent prendre la forme de livraisons directes de vivres, de transferts financiers ou de bons alimentaires, ces derniers étant désormais privilégiés par les organisations internationales. Dans un contexte de recul des États-Unis sur le financement de l'APD mondiale, les ONG dénoncent le « coût de l'inaction ». Selon la Banque mondiale, chaque dollar investi dans la nutrition générerait en moyenne 23 \$ de retombées économiques, pouvant atteindre jusqu'à 53 \$ dans certains contextes, alors que l'inaction pourrait coûter 41 000 milliards de dollars sur dix ans.

La guerre en Ukraine a mis en lumière la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnements alimentaires mondiales. À titre d'exemple, en 2022, les prix des denrées alimentaires ont atteint des niveaux records. Les perturbations ont particulièrement affecté les pays importateurs de blé, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, illustrant leur dépendance alimentaire. De telles situations rappellent le caractère essentiel de l'objectif de souveraineté alimentaire des pays bénéficiaires de l'APD.



Le PAM

David Ryckembusch

directeur de la division de la planification



Le PAM est la plus grande organisation humanitaire au monde. Il est présent dans 120 pays et territoires. Lauréat du prix Nobel de la paix en 2020, il sauve des vies lors des crises et utilise l'assistance alimentaire pour promouvoir la paix, la stabilité et la résilience. Son action comprend notamment une assistance alimentaire d'urgence et des transferts monétaires versés directement aux bénéficiaires afin qu'ils puissent s'approvisionner auprès des marchés ou magasins locaux.

En 2024, le PAM a aidé 124 millions de personnes, distribué 2,5 millions de tonnes de nourriture et transféré plus de 2 milliards de dollars en aide monétaire. Les deux tiers de ses opérations se déroulent dans des pays en conflit. Il aide ensuite à reconstruire les moyens de subsistance. Entièrement financé par des contributions volontaires, le PAM collabore avec plus de 1 000 ONG, des gouvernements, des entreprises et d'autres agences des Nations unies.

Le PAM, un acteur central et innovant

Le PAM est guidé par les grands principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. L'organisation intervient souvent dans les zones les plus difficiles d'accès : conflits, catastrophes naturelles ou crises prolongées. Sa neutralité, sa présence opérationnelle et sa capacité logistique mondiale permettent d'atteindre les populations vulnérables là où d'autres acteurs ne peuvent se rendre, ce qui en fait un partenaire stratégique pour la paix et la stabilité.

Le PAM occupe une place clé dans la lutte contre la malnutrition, fléau qui affecte un tiers de l'humanité et qui a des conséquences économiques, sociales et médicales graves et persistantes, tant pour les individus et leurs familles que pour les communautés et les pays. Le soutien à la nutrition et à la sécurité alimentaire en situation d'urgence sauve des vies et permet de sortir du cycle intergénérationnel de la pauvreté. Investir dans des projets ciblant ces objectifs, c'est améliorer la résilience des populations, permettre aux enfants de mieux apprendre et ainsi créer des générations en meilleure santé physique et cognitive.

Investir dans l'APD génère un retour sur investissement et crée de la richesse localement. Chaque dollar investi dans la nutrition génère 23\$ de retombées économiques ; contribue directement à la réalisation des ODD 2 et 3 et a un impact sur la réalisation de 11 des 17 ODD. La sécurité alimentaire et la nutrition soutiennent aussi l'éducation, l'égalité de genre, la durabilité des systèmes alimentaires et la lutte contre le changement climatique.

Pour lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, le centre d'innovation du PAM à Munich, soutenu par le NUOI, développe et met en œuvre de nouveaux projets tandis que ses centres au Brésil et en Côte d'Ivoire se concentrent sur l'alimentation scolaire et le partage de bonnes pratiques. Dans le cadre du partenariat entre le PAM, l'UNICEF et d'autres agences des Nations unies, ces organisations combinent leurs forces et expertises complémentaires dans le but commun de parvenir à la réalisation de l'objectif Faim « Zéro » (ODD 2).

L'insécurité alimentaire mondiale, aggravée par la baisse des financements

Le rapport d'alerte d'insécurité alimentaire aigüe *Hunger Hotspots*, réalisé conjointement par la FAO et le PAM, met en évidence une aggravation préoccupante de la faim dans plusieurs régions du monde. Cinq pays, Haïti, le Mali, la Palestine, le Soudan et le Soudan du Sud sont confrontés à un risque immédiat de famine, tandis que le Burkina Faso, le Myanmar, le Nigéria, la République démocratique du Congo, la Somalie, la Syrie, le Tchad et le Yémen ont des communautés déjà confrontées à la famine, à un risque de famine ou à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire aigüe.

Ces crises dévastatrices résultent de la combinaison de conflits prolongés, de chocs économiques et de catastrophes naturelles. Elles sont aggravées par des restrictions croissantes d'accès à l'aide humanitaire et un manque critique de financement.

Le rôle de la France au sein du PAM

Sur le plan diplomatique, la France soutient activement les efforts internationaux de lutte contre la faim et la malnutrition. En 2022, elle contribuait notamment à la mise en œuvre d'initiatives telles que la FARM dont elle était le 2^e contributeur avec 33 millions de dollars engagés pour l'achat et l'expédition de céréales depuis l'Ukraine vers Djibouti, le Malawi, le Nigéria, la Palestine, la Somalie, le Soudan, le Yémen et la Zambie.

La France amplifie ses actions lors des grandes conférences humanitaires consacrées à Gaza, au Liban, au Soudan ou à l'Ukraine. Elle s'est distinguée lors du sommet *N4G* qui a réuni plus de 200 délégations issues d'une centaine d'États. Elle s'est également démarquée par son engagement lors de la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire de mars 2023, instrument essentiel dans la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire.



Lucile Grosjean

L'UNICEF

Lucile Grosjean
directrice de communication et de plaidoyer



L'UNICEF œuvre à la protection des droits de tous les enfants, en particulier les plus défavorisés. Dans plus de 190 pays et territoires, les équipes de l'UNICEF et ses partenaires font tout leur possible pour aider les enfants à survivre, à s'épanouir et à réaliser leur potentiel. Ses domaines d'action privilégiés sont la santé ; l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ; la nutrition ; l'éducation ; la protection ; l'inclusion et le climat.

L'UNICEF est présent sur le terrain avant, pendant et après les situations d'urgence, pour apporter une aide vitale et redonner espoir. En termes nutritionnels, l'UNICEF mène des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition dans 130 pays. En 2024, près de 9,5 millions d'enfants ont été secourus. L'agence assure également l'approvisionnement de 80 % des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi dans le monde.

L'impact des conflits et du climat sur l'accès alimentaire

Les conflits sont une cause majeure des crises alimentaires. Ils compromettent simultanément les quatre piliers de la sécurité alimentaire. C'est flagrant à Gaza et au Soudan où l'accès à l'aide humanitaire est gravement entravé, entraînant des situations de famine ou quasi-famine. À titre d'exemple, en juin 2025, plus de 1 000 camions chargés de denrées alimentaires attendaient à la frontière de Gaza, sans autorisation d'entrer.

Ce lien direct entre conflits et insécurité alimentaire rend l'action diplomatique absolument essentielle. L'une des caractéristiques des conflits contemporains est le non-respect croissant du droit international humanitaire par la destruction d'infrastructures vitales à la survie des populations ; l'entrave à l'accès à l'aide humanitaire ; les attaques contre les acteurs humanitaires... L'action diplomatique prend alors tout son sens pour faire en sorte que le droit international humanitaire soit respecté. Tous les États signataires des conventions de Genève ont la responsabilité de mettre en œuvre ce droit et de veiller à son application effective.

Au-delà des conflits, d'autres causes majeures aggravent les crises alimentaires, en particulier le changement climatique. L'intensification des sécheresses, notamment au Sahel, entraîne une augmentation du nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire. Les projections sont alarmantes. Le facteur climatique est de plus en plus déterminant dans les crises alimentaires et nutritionnelles, d'où l'importance d'une véritable action climatique, axée sur l'adaptation, la résilience et la décarbonation.

Enfin, la pauvreté et les inégalités constituent un troisième facteur clé, exacerbant la vulnérabilité des populations face à ces chocs.

Une approche centrée sur la nutrition infantile

Dans ce contexte, la nutrition constitue un axe prioritaire pour l'UNICEF, en particulier chez les enfants de moins de 5 ans, qui sont les premières victimes de la malnutrition. En raison de leurs besoins nutritionnels élevés, liés à leur développement physiologique et physique, ils sont les plus vulnérables lors des crises humanitaires.

Les 1 000 premiers jours, qui vont du début de la grossesse jusqu'aux deux ans révolus de l'enfant, sont déterminants. Au cours de cette période cruciale, si l'enfant ne reçoit pas les nutriments nécessaires, cela peut compromettre durablement son développement physique, cognitif et immunitaire.

Une carence en soins ou en alimentation adéquate pendant cette phase critique peut avoir des conséquences irréversibles à court et à long terme : difficultés d'apprentissage, retards scolaires, obstacles à l'accès à l'emploi c'est-à-dire un impact sur le développement socio-économique de la famille, de la communauté, voire du pays.

Ainsi, la nutrition est à la fois un secteur humanitaire clé et un investissement stratégique pour briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté et favoriser un développement durable.

Les problèmes des financements et des coupes budgétaires

Le monde traverse actuellement une période marquée par le plus grand nombre de crises humanitaires depuis la Seconde Guerre mondiale. Le respect du droit international est de plus en plus mis à mal, tandis que les besoins humanitaires explosent et que les financements, eux, diminuent rapidement.

Au-delà des réductions budgétaires américaines, largement médiatisées, les financements en provenance de plusieurs pays européens connaissent une baisse significative. Ce phénomène s'inscrit dans un retrait plus large des bailleurs traditionnels de l'APD, avec des conséquences directes et dramatiques sur le terrain.

Les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, en subissent les premiers effets. Au Nigéria, par exemple, 78 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère – une forme de malnutrition potentiellement mortelle – ne bénéficient plus du traitement dont ils ont besoin. Ces coupes budgétaires entraînent inévitablement de nombreux décès, bien que difficilement quantifiables. Il s'agit souvent de morts invisibles, enfants à qui l'on refuse l'entrée d'un centre de santé faute de moyens ou dont le centre a simplement fermé. Si ces décès échappent aux statistiques immédiates, les conséquences sont bien réelles et profondément alarmantes.

Vers une loi de programmation pour la visibilité budgétaire et un cadre juridique

L'une des difficultés majeures auxquelles sont confrontées les ONG est le manque de visibilité et de lisibilité budgétaires. C'est particulièrement vrai pour le budget 2025 voté par la France.

Pendant plusieurs années, elle s'est appuyée sur la loi du 4 août de 2021 relative au développement, à la solidarité internationale et aux inégalités mondiales, qui fixait un cadre quinquennal clair et une trajectoire définie. Aujourd'hui, ce cadre fait défaut, il n'existe pas de loi de programmation qui établisse des lignes directrices précises.

Les acteurs humanitaires disposent pourtant de toutes les données attestant de l'efficacité de l'APD sur le terrain. Les problématiques actuelles, qu'il s'agisse d'épidémies, de crises ou d'enjeux alimentaires, sont de nature globale. Il est essentiel de progresser sur ces sujets, au-delà des seuls enjeux moraux ou des engagements pris par la France.

Il est urgent de réinstaurer un cadre clair pour l'APD, afin qu'elle cesse d'être une variable d'ajustement budgétaire et de réaffirmer qu'elle constitue un levier indispensable pour relever les défis nutritionnels et alimentaires mondiaux.

Les moyens pour lutter contre la malnutrition et les crises alimentaires sont connus et maîtrisés. L'enjeu principal réside désormais dans leur mise en œuvre effective.



Action contre la faim

Michael Siegel

directeur de plaidoyer



ACF est une organisation humanitaire internationale créée en 1979, engagée dans la lutte contre la faim et la malnutrition à travers le monde. Présente dans 55 pays, elle porte la voix de 28 millions de bénéficiaires de ses programmes déployés dans tous les types de contextes générant la faim.

Ses actions se concentrent particulièrement dans les zones de conflit – comme au Nigéria, dans les territoires palestiniens occupés, au Sahel, au Soudan ou au Yémen – mais aussi lors de catastrophes climatiques (inondations, sécheresses) et de crises économiques.

Intervenant dans les domaines de la nutrition, de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement, ACF a pour mission de sauver des vies, prévenir la faim et renforcer la résilience des populations les plus vulnérables.

Les modalités d'action d'ACF: prévention, traitement, aides alimentaires et cash transferts

ACF agit à la fois sur la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë, sévère ou modérée, ainsi que sur la malnutrition chronique. Son expertise couvre non seulement la santé mais aussi toutes les interventions visant à traiter les causes indirectes de la faim, telles que l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'hygiène, les aides alimentaires d'urgence, les moyens de subsistance, ainsi que les soins de santé mentale et les soins psychosociaux.

ACF complète efficacement le travail d'autres acteurs, comme le PAM, qui disposent de moyens importants pour assurer des distributions alimentaires de masse. Elle collabore également avec les acteurs locaux qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des programmes du PAM. La spécificité d'ACF réside dans sa prise en compte de la prévention de la sous-nutrition dans le cadre plus large de la sécurité alimentaire.

Comme d'autres ONG, ACF préconise de favoriser autant que possible les transferts monétaires directs car cette modalité respecte la dignité des bénéficiaires. Elle permet aux personnes de dépenser selon leurs besoins réels et de répondre à leurs priorités alimentaires. Les transferts monétaires soutiennent également les marchés locaux en évitant de les perturber, ce qui contribue au renforcement des systèmes alimentaires locaux. Cette approche s'intègre bien au renforcement des systèmes de protection sociale et des services publics.

Par exemple, ACF a développé un programme de transferts monétaires dans le nord du Nigéria, ciblant les 1 000 premiers jours de l'enfant. Ce programme a montré de très bons résultats dans la lutte contre la sous-nutrition, au point que le gouvernement nigérian l'a adopté comme politique publique nationale.

L'aide alimentaire et les transferts monétaires sont nécessaires pour sauver des vies mais ils ne suffisent pas : il est essentiel de travailler à la transformation des systèmes alimentaires ainsi qu'à la régulation des systèmes agricoles mondiaux.

Les enjeux de la souveraineté alimentaire : critique des modèles actuels

Le principe de souveraineté alimentaire s'inscrit dans la règle humanitaire fondamentale du « ne pas nuire » qui doit toujours être respectée.

Sur le terrain, ACF constate que la problématique n'est pas tant la question de la disponibilité de la nourriture mais sa mauvaise répartition combinée à des difficultés d'accès économique, notamment dues à la hausse des prix provoquée par les conflits, en particulier la guerre en Ukraine, mais aussi à cause de la spéculation sur les matières premières. En 2022, à la Bourse de Paris, 8 transactions sur 10 étaient spéculatives, contribuant à la hausse des prix du blé et du maïs.

Par ailleurs, il est crucial d'éviter que les produits exportés vers les pays touchés par la faim détruisent les emplois locaux, notamment ceux des paysans. En effet, ces produits, souvent vendus à des prix inférieurs aux coûts de production, viennent directement concurrencer les systèmes alimentaires locaux et désorganisent les marchés alimentaires. C'est pourquoi il est indispensable de s'engager dans la transformation des systèmes alimentaires et la régulation des systèmes agricoles mondiaux.

Les conséquences des baisses de financements

La sphère humanitaire s'inquiète fortement des crises de financements, notamment de la part des États-Unis. Le gouvernement américain, l'un des principaux bailleurs de l'aide alimentaire mondiale, a drastiquement réduit ses engagements. Aujourd'hui, la perte de financements représente environ 120 millions de dollars pour ACF et impacte une cinquantaine de programmes en Afghanistan, en Éthiopie et en Haïti.

Si ces financements ne sont pas rétablis, certains centres de santé nutritionnelle devront fermer ou cesser d'accueillir des bénéficiaires. Au total, ce sont environ 1,5 million de personnes qui seraient affectées par la suspension des programmes santé et nutrition d'ACF et la survie de 800 000 personnes serait directement menacée.



OCDE/CSAO

Alban Mas Aparisi

économiste spécialisé dans les systèmes alimentaires et les politiques agricoles



Le CSAO, fondé en 1976 et hébergé au sein de l'OCDE, est une plateforme internationale de dialogue et d'analyse dédiée aux transformations de l'Afrique de l'ouest. Réunissant pays membres de l'OCDE et organisations régionales africaines (CEDEAO, UEMOA, CILSS), il agit comme *think tank* et forum de discussion et produit des données, cartes et analyses accessibles à tous.

Le CSAO s'intéresse notamment aux mutations des systèmes alimentaires ouest-africains, liées à l'urbanisation et à l'évolution des modes de consommation, afin d'aider les décideurs à anticiper les défis et opportunités de la région.

Une Afrique confrontée à des mutations majeures

L'une des principales mutations démographiques est que la majorité de la population d'Afrique de l'Ouest vit désormais en milieu urbain. Un rapport récent projette que, d'ici 2050, plus des deux-tiers de la population ouest-africaine vivront en ville et s'approvisionneront *via* les marchés. Il est essentiel de prendre en compte ces dynamiques d'urbanisation.

Les deux-tiers de la consommation alimentaire s'effectuent déjà en ville et on constate une hausse significative de la consommation de produits transformés et ultra-transformés. Ils représentent désormais la moitié des produits consommés au niveau national dans plusieurs pays de la région, comme l'indique un document publié par le CSAO. Cette tendance s'observe également en milieu rural, où près de 40 % des produits consommés sont désormais transformés ou ultra-transformés.

On note aussi une forte augmentation de la consommation dans les magasins et marchés. En ville, près de 90 % de l'alimentation provient du commerce et cette proportion dépasse parfois 50 % en milieu rural, selon les pays. Pour certaines denrées traditionnellement produites et consommées localement en milieu rural, comme le mil, jusqu'à 50 % de la consommation est désormais assurée par le marché.

La contribution sous-estimée du commerce intrarégional alimentaire

Au-delà de la consommation, la transformation et le commerce jouent un rôle important dans les différentes étapes du système alimentaire régional. On parle souvent d'une forte dépendance aux importations extrarégionales qui représentent en réalité 10 % de la demande alimentaire. La disponibilité alimentaire provient majoritairement des pays de la région, bien que cela soit largement sous-estimé.

Alors que le commerce intrarégional enregistré doit passer par les douanes, on estime que près de 85 % du commerce alimentaire échappent aux enregistrements douaniers pour diverses raisons : transit par des points frontaliers informels ; non-enregistrement aux douanes pour fluidifier le passage ou éviter des taxes. Le commerce alimentaire intrarégional représente environ un quart de la disponibilité alimentaire totale de la région, ce qui équivaut à nourrir environ 80 millions de personnes pour une valeur d'environ 10 milliards de dollars par an. Cette somme est à peu près équivalente au montant de l'APD consacrée à l'alimentation et à l'agriculture que la région reçoit chaque année.

Ces transformations sont présentées devant la CEDEAO, auprès des États membres ainsi que des bailleurs qui interviennent dans la région afin de souligner que le commerce intrarégional est un levier essentiel pour réduire l'insécurité alimentaire.

L'importance de la compréhension des transformations de l'économie alimentaire régionale

La compréhension globale de l'économie alimentaire régionale est un élément clé sur laquelle le CSAO a publié plusieurs rapports. Ces derniers révèlent que près des deux tiers des actifs de la région dépendent ou sont employés par le secteur alimentaire qui ne se limite pas à la production agricole mais s'étend aux activités de transformation, de transport et de commerce de détail. Cela s'explique notamment par l'urbanisation et le fait que beaucoup de personnes mangent hors de leur domicile car leur lieu de du travail est éloigné de leur foyer.

Ces dynamiques sont néanmoins étroitement liées aux questions d'aides d'urgence car c'est aussi par le développement d'une économie alimentaire régionale qu'une base structurelle solide peut être créée. Celle-ci permettra, hors périodes de chocs majeurs, d'assurer la résilience des populations par l'intégration des marchés régionaux et la création d'emplois.

Table-ronde n°2

Les programmes d'aides agricoles et l'enjeu de la souveraineté alimentaire

● Intervenants



David Laborde



Luc Arnaud



Akiko Suwa-Eisenmann



Delphine Luquet

● Animation



Patrice Joly

Cette table ronde met en lumière le rôle central de l'agriculture dans les stratégies structurelles d'APD pour renforcer la souveraineté alimentaire, notamment en Afrique. La récente crise des chaînes d'approvisionnement, aggravée par la guerre en Ukraine, a révélé la vulnérabilité des pays importateurs et la nécessité d'accroître leur autonomie alimentaire.

Pour répondre à ces enjeux, une diversité d'acteurs intervient dans la mise en œuvre de programmes agricoles. Cette mobilisation permet de soutenir des initiatives variées, adaptées aux besoins locaux pour renforcer la résilience des communautés rurales.

Toutefois, l'instabilité géopolitique et les contraintes budgétaires dans de nombreux pays en développement rendent l'atteinte de la souveraineté alimentaire particulièrement ambitieuse, comme le souligne le rapport 2024 de la FAO.

Au-delà des enjeux économiques, l'agriculture doit s'adapter aux défis climatiques. La FAO recommande de renforcer la résilience du secteur par des pratiques durables, telles que l'agriculture climato-intelligente et une meilleure gestion des ressources en eau.

Ainsi, les programmes d'aide s'orientent de plus en plus vers la promotion d'une agriculture durable, portée par l'engagement de multiples acteurs.



FAO

David Laborde

directeur de la division de l'économie agroalimentaire



La FAO intervient sur plusieurs volets : elle établit des diagnostics ; fournit des données sur les systèmes agricoles et agroalimentaires ; suit les indicateurs de sécurité alimentaire et environnementale ; évalue les politiques et programmes d'investissement et propose des solutions. En ce sens, elle joue un rôle de centre mondial de savoir, facilitant le partage d'expériences technologiques, politiques et institutionnelles entre ses membres.

Au niveau national, la FAO collabore étroitement avec les agences de développement, notamment le FIDA et le PAM, pour relever les différents défis. La FAO emploie environ 13 000 personnes à travers le monde, alors que 3 milliards de personnes dépendent des systèmes agroalimentaires pour leur emploi ou leurs revenus.

La faim dans le monde : un défi persistant malgré les engagements internationaux

La FAO accorde une attention particulière à la sécurité alimentaire qui est mesurable et suivie dans le temps, ce qui permet de responsabiliser les acteurs concernés.

Malgré son rôle central dans la lutte contre la faim, la FAO fait face à d'importantes contraintes financières. Son budget, d'environ 1 milliard de dollars pour deux ans, est inchangé depuis près de quinze ans. Avec l'inflation sur les denrées alimentaires, l'enjeu est donc de faire plus avec des ressources contraintes. Ce constat traduit le désintérêt des financeurs pour les questions agricoles et agroalimentaires, qui ne suscitent l'attention qu'en période de crise. Cela s'est illustré dans le cadre des travaux autour de l'Agenda 2030. L'éradication de la faim a été définie comme l'un des dix-sept ODD mais les moyens concrets pour y parvenir n'ont jamais été à la hauteur. Pourtant, le droit à l'alimentation est reconnu comme un droit fondamental de l'humanité.

Malgré l'engagement de la communauté internationale, aujourd'hui, 96 millions de personnes supplémentaires souffrent de faim chronique par rapport à il y a dix ans. Si la tendance actuelle se poursuit, le niveau de la faim à la fin de la décennie pourrait être identique à celui d'il y a quinze ans, marquant un recul préoccupant dans la lutte mondiale contre la malnutrition.

La situation mondiale est préoccupante mais elle est particulièrement alarmante en Afrique où une personne sur cinq est sous-alimentée de façon chronique, soit environ 307 millions de personnes en 2024. Selon les projections des Nations unies, si les tendances actuelles se maintiennent, le nombre de personnes sous-alimentées atteindra 512 millions d'ici 2030, dont près de 60 % en Afrique. Ce constat souligne l'urgence d'intensifier les efforts de solidarité internationale pour enrayer la progression de la faim sur le continent.

Les besoins d'investissements structurels

La croissance de la productivité agricole reste insuffisante, surtout dans les pays du Sud global. L'exemple de la culture du maïs est révélateur. Selon le directeur de la division de l'économie agroalimentaire du PAM, les rendements moyens du maïs en 1960 étaient d'environ 3 tonnes par hectare en France, contre 1 tonne en Afrique. 60 ans plus tard, la France a triplé ses rendements tandis que ceux de l'Afrique ont doublé en moyenne. Pour autant, les situations sont diverses. Certains pays, comme l'Éthiopie, ont doublé leurs rendements grâce à des investissements, d'autres, comme l'Afrique du Sud atteignent 6 tonnes par hectare.

Si des défis persistent, des solutions concrètes fonctionnent à condition que les moyens politiques, financiers, institutionnels et sociaux soient mobilisés. Au-delà des aspects technologiques, l'accroissement des inégalités demeure un problème structurel auquel s'ajoute le défi démographique. En 60 ans, la population mondiale a augmenté en moyenne de 50 % et celle de l'Afrique a été multipliée par six, soulignant la nécessité de réponses durables adaptées.

En 2017, la FAO a dessiné un scénario d'investissement optimal dans l'APD pour éradiquer la faim. À l'époque, 15 milliards de dollars d'aide internationale étaient directement consacrés à la sécurité alimentaire. L'organisation recommandait alors de doubler ce montant pour espérer atteindre l'objectif de Faim « Zéro ».

Or, non seulement ces investissements n'ont pas été doublés mais les financements pour l'aide alimentaire, qui ont d'abord stagné, diminuent aujourd'hui. De plus, la majeure partie des dépenses a été orientée vers l'aide d'urgence et non vers des actions structurelles pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. Si l'aide d'urgence est indispensable, elle ne peut pas produire d'effets durables sans amélioration des conditions de vie et investissements dans les réformes de fond comme la résilience climatique, l'accès à l'eau, les infrastructures agricoles....

Un manque d'investissements dans la recherche et la production agricole

Ces dernières années, le secteur agroalimentaire peine à attirer les investissements, notamment à cause d'un problème d'image car il est parfois critiqué pour ses impacts sur la biodiversité et l'environnement. En France ou en Allemagne, par exemple, certains experts refusent d'investir dans les fertilisants destinés aux cultures en Afrique car ces produits jouissent d'une mauvaise réputation.

Il est essentiel de penser le système agroalimentaire dans sa globalité, au-delà de la production primaire, même si, dans de nombreux pays vulnérables, il reste le maillon faible.

Le budget structurel de la FAO est resté stable. Toutefois, la réponse aux attentes repose souvent sur des projets bilatéraux, lesquels accentuent la fragmentation des acteurs, entraînant une baisse de l'efficacité des programmes et une hausse globale des coûts. En valeur absolue, les dons en faveur du soutien à la production agricole ont nettement augmenté, passant de 490 milliards d'euros en 2011 à 874 milliards en 2025 mais cela reste insuffisant à cause de l'inflation du secteur alimentaire.

Si la France a augmenté ses efforts, cela reste insuffisant mais elle reste un acteur clé, attaché aux enjeux agricoles et agroalimentaires. Cependant, il faut s'interroger sur l'adéquation entre ses ambitions et les ressources réellement allouées. Selon l'ONU, la France devrait consacrer 0,7% de son RNB à l'APD. Aujourd'hui, ce niveau s'établit à 0,48% et seuls 0,03% sont dédiés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et 0,01% à la production agricole et au soutien aux petits agriculteurs dans les pays les plus vulnérables.

Pour réduire la pauvreté en Afrique et améliorer la sécurité alimentaire, pour laquelle la France a une responsabilité particulière, il est crucial d'investir dans l'agroalimentaire et l'agriculture, notamment dans la recherche, le développement, les conseils agroéconomiques et la qualité des semences.



Le GRET

Luc Arnaud

directeur général et ingénieur des techniques agricoles



Le Gret est une organisation de solidarité internationale créée en 1976, qui œuvre pour concilier satisfaction des besoins essentiels, droits sociaux et préservation de l'environnement. Majoritairement composée de salariés locaux, l'ONG est très présente sur le terrain, avec des équipes renforcées au fil des années, comme à Madagascar où le nombre de collaborateurs est passé de 6 en 2011 à plus d'une centaine aujourd'hui.

Plurithématique, le Gret intervient en agriculture, sécurité alimentaire, nutrition, santé, eau et assainissement, urbanisme, gestion des ressources naturelles, gouvernance et microfinance. Chaque année, il met en œuvre environ 250 projets allant du développement à l'expertise, la formation et la coordination. L'organisation publie également des rapports, guides et études pour partager son savoir-faire.

Ses trois principes d'action sont : renforcer la résilience des sociétés et écosystèmes ; promouvoir la justice sociale et la dignité, et encourager chacun à agir et s'organiser collectivement pour un monde plus solidaire.

Les axes d'intervention du Gret

Le premier concerne les exploitations familiales et le travail direct avec les agriculteurs. À l'échelle mondiale, 80 % de la production repose sur l'agriculture familiale qui fait face à de nombreux défis : accès au foncier, aux connaissances, aux technologies, à l'éducation, aux marchés, sans oublier l'impact majeur du changement climatique qui touche davantage l'agriculture familiale.

Un autre angle d'action porte sur les filières agricoles et l'accès aux marchés, notamment pour permettre aux producteurs d'accéder à des marchés plus rémunérateurs. Le Gret contribue ainsi au développement du commerce équitable afin de renforcer l'accès aux marchés des pays et, par conséquent, d'améliorer les revenus des agriculteurs.

Le troisième axe d'intervention privilégié est l'approche territoriale. Il s'agit notamment de réfléchir à des périmètres spécifiques comme pour les zones irriguées ou les blocs agroécologiques. L'objectif est de développer l'agroécologie à une échelle suffisamment large pour qu'elle ait un impact significatif. Cela passe également par une meilleure gestion de l'eau pour que chacun y ait accès, en exploitant les terres de manière adaptée.

Le renforcement des acteurs locaux est également essentiel. Le développement ne peut se faire sans appuyer les familles, les ONG locales, les instituts de recherche locaux et internationaux, ainsi que tous les partenaires qui contribuent à la sécurité alimentaire.

Enfin, le Gret contribue aux politiques publiques, en réalisant des projets pilotes qui peuvent être repris et amplifiés par les États. Lorsqu'un projet donne des résultats positifs, il est nécessaire de les utiliser comme modèle et que les États s'en inspirent dans l'élaboration de leurs politiques publiques. C'est un moyen de faire changer les projets d'échelle : des programmes efficaces sur un territoire donné peuvent fonctionner ailleurs mais seules les autorités publiques peuvent permettre ce changement d'échelle.

Agroécologie, formation et accès au marché comme assurance pour la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire ne peut se concevoir sans l'agroécologie. Si le terme semble mal compris, il représente un outil puissant de développement durable permettant d'adapter l'agriculture aux défis climatiques et environnementaux. Le sud de Madagascar, par exemple, connaît une baisse significative de la pluviométrie depuis plusieurs années. Les pratiques agricoles traditionnelles comme la culture du maïs, ne sont plus adaptées au changement climatique. Seuls, les agriculteurs ne peuvent pas expérimenter de nouvelles variétés car tout risque de perte affecte la survie de leur famille. Si un entrepreneur français peut absorber des échecs, un agriculteur malgache dépend des projets de développement pour tester et introduire des solutions innovantes.

Les projets agroécologiques mis en place visent à recréer des écosystèmes résilients à l'échelle locale. Cela inclut :

- la création de blocs agroécologiques avec des oasis agricoles intégrant différentes strates d'arbres ;
- la restauration de la fertilité des sols ;
- la diversification des cultures associées.

Ces initiatives permettent de nourrir les familles tout en offrant des solutions adaptées aux sécheresses mais il faut parfois jusqu'à 10 ans pour produire des résultats durables.

Le changement des pratiques agricoles repose aussi sur la formation et le transfert des connaissances. Le Gret privilégie une approche de personne à personne où les paysans expérimentent eux-mêmes de nouvelles méthodes sur leurs parcelles avant de les diffuser à leurs pairs. Le conseil familial joue également un rôle central en accompagnant l'ensemble du foyer dans l'adoption de pratiques plus durables.

Enfin, l'accès au marché est un levier essentiel. Il ne suffit pas de produire mais il faut aussi transformer, valoriser et commercialiser les produits agricoles. Cela passe par la construction d'infrastructures en milieu rural (pistes, ponts, périmètres irrigués) et par un soutien à l'investissement pour connecter les familles aux marchés. Des mécanismes comme les IGP, utilisées en France, permettent de valoriser les spécificités locales et peuvent servir d'exemples pour le développement rural dans le Sud global.

L'approche holistique de la sécurité alimentaire intégrant genre, foncier et acteurs locaux

Le développement rural ne concerne pas uniquement les agriculteurs mais aussi les transformateurs, les distributeurs, les enseignants et l'ensemble des acteurs locaux. Certaines initiatives internationales, comme le *Global Gateway* de l'Union européenne, risquent de concentrer les investissements sur des infrastructures à grande échelle en négligeant ces acteurs essentiels.

Par ailleurs, pour le Gret, la sécurité alimentaire ne peut être assurée sans prendre en compte la dimension de genre. Dans de nombreux projets, les animateurs sont majoritairement des hommes, limitant l'accès des femmes aux conseils agricoles. Des solutions sont prises pour garantir que les femmes participent activement aux décisions et bénéficient de l'accompagnement technique.

Le droit foncier est également crucial, notamment dans plusieurs pays du Sud global où l'accès aux terres reste limité ou mal régularisé. Le Gret intervient alors pour formaliser les droits coutumiers, faciliter l'octroi de parcelles et sécuriser les exploitations agricoles.

Le développement agricole doit intégrer des pratiques durables comme l'agriculture péri-urbaine, afin de réduire la facture carbone et renforcer la sécurité alimentaire.



INRAE/HLPE-FSN

Akiko Suwa-Eisenmann

économiste, directrice de recherche INRAE et présidente du HLPE/FSN



Le HLPE-FSN, en français groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, est composé de spécialistes indépendants et interdisciplinaires. Il est rattaché auprès du CSA qui est la plateforme intergouvernementale des Nations unies dédiée à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Le CSA regroupe les États-membres, les trois organisations des Nations unies installées à Rome (FAO, FIDA et PAM), le CGIAR, le secteur philanthropique (fondation Gates) et les mécanismes du secteur privé et de la société civile. Sur la base des rapports du HLPE-FSN, le CSA négocie un cadre global de directives politiques, votées par les États.

Une meilleure reconnaissance du droit à l'alimentation

Le HLPE-FSN défend l'idée qu'il faudrait ajouter deux piliers à la définition onusienne de la sécurité alimentaire :

- la durabilité sociale et environnementale, c'est-à-dire nourrir les populations sans nuire ni aux personnes ni à la planète ;
- l'agencité qui correspond au droit pour chaque individu ou groupe de participer aux décisions concernant son alimentation.

Cette approche renforce le concept de souveraineté alimentaire au niveau des États mais aussi à celui des personnes, ce qui ouvre la voie au droit à l'alimentation.

Les pays du Sud global traversent des crises multiples, alimentaires, financières, catastrophes naturelles, émeutes de la faim, fermetures de frontières, confinements et conflits... Ces crises, diverses et répétées, affectent les différents maillons du système alimentaire : la production mais aussi la transformation, la commercialisation, les importations, les transports... En Ouganda par exemple, les écoles ont été fermées pendant deux ans ce qui a interrompu les repas scolaires qui sont à la fois une source de nutrition pour les enfants, un soutien économique pour les familles et un débouché important pour les producteurs locaux.

Ces crises ont eu un effet sur les quantités disponibles mais aussi sur les prix pratiqués. L'augmentation du prix du pétrole a des conséquences sur les coûts des engrais, des transports, des machines agricoles, des pompes à eau... et donc le prix des aliments.

Si l'on parle souvent de la dépendance alimentaire des pays et de l'impact de l'inflation alimentaire importée, cette problématique mérite d'être nuancée. Tout d'abord, les pays du Sud global n'importent qu'une partie de leur alimentation, souvent moins que les pays du Nord global et ils exportent des produits agricoles. L'importation alimentaire n'est pas une fatalité. Elle peut refléter un choix stratégique de spécialisation vers des cultures plus rentables. De plus, les transitions économiques dans de nombreux pays africains ne passent pas directement de l'agriculture vers l'industrie mais plutôt de l'agriculture vers les services, notamment *via* l'exploitation de produits miniers et d'autres ressources.

Par ailleurs, le prix local des denrées n'est pas nécessairement égal au prix des marchés internationaux. La fixation des prix dépend de plusieurs facteurs :

- les politiques nationales (droits de douane, fixation administrative des prix ou interdiction d'exporter) peuvent modérer ou amplifier les effets des marchés mondiaux ;
- des causes structurelles : dans de nombreux pays du Sud global, le commerce est concentré entre quelques grandes entreprises formant des oligopoles qui contrôlent le commerce ou les supermarchés et impactent fortement les prix.

De ce fait, les pays du Sud global sont touchés par la crise alimentaire à plusieurs niveaux de leur système alimentaire et pas seulement au niveau de la production locale. Cette réalité a des conséquences directes sur les interventions à mettre en œuvre : il ne suffit pas de soutenir la production, il faut aussi considérer les politiques de marché, la régulation et la concentration des acteurs pour garantir une sécurité alimentaire durable.

Une intervention multisectorielle et intégrée

La réponse aux crises alimentaires doit être multisectorielle et couvrir l'ensemble de la chaîne de production et pas seulement les cultivateurs, éleveurs ou pêcheurs. Les recherches scientifiques montrent que les agriculteurs hésitent à s'engager dans des activités plus productives, craignant de ne pas trouver de débouchés stables ou mieux rémunérés que leurs activités actuelles. Cela illustre l'importance de chaînes de valeur inclusives qui relient producteurs, transformateurs et acheteurs et qui agissent à la fois sur l'offre et la demande.

En Afrique, par exemple, les agriculteurs n'achètent généralement pas leurs intrants à crédit mais grâce à des revenus provenant d'activités non céréalières, comme l'élevage ou le commerce, notamment pendant la morte saison. Le développement de ces activités non agricoles soutient indirectement l'agriculture, en offrant des moyens financiers plus stables pour investir dans les cultures et renforcer la résilience des exploitations.

Une insécurité alimentaire inégale

L'insécurité alimentaire ne recoupe pas nécessairement les inégalités de revenus. Parmi les populations les plus vulnérables, on retrouve :

- les femmes ;
- les pastoralistes ;
- les petits vendeurs au détail, souvent informels et majoritairement des femmes qui sont régulièrement réprimées par les autorités, malgré leur rôle central dans le commerce de produits frais.

Ces observations indiquent que les politiques de sécurité alimentaire doivent aller au-delà du soutien à la production pour inclure les acteurs économiques vulnérables et renforcer leur rôle dans la chaîne alimentaire.

De la quantité à la qualité : repenser la production agricole

Il semble essentiel de repenser les types de produits soutenus. Jusqu'à présent, les interventions se sont concentrées sur les céréales, nécessaires pour les AJR et les cultures de rentes comme le café, le cacao ou l'huile de palme, génératrices de revenus et de pouvoir d'achat.

Cependant, la sécurité alimentaire ne se limite pas au nombre de calories ingérées. Elle implique aussi une meilleure nutrition et la durabilité environnementale. À l'échelle mondiale, la production et le commerce proposent suffisamment de céréales et d'AJR mais manquent de fruits, légumes et légumineuses. De plus, dans plusieurs pays africains, l'accès aux produits d'origine animale est limité. Développer l'élevage et diversifier les cultures contribuerait à améliorer la nutrition et à renforcer la résilience des populations.



Le CIRAD

Delphine Luquet

directrice du département systèmes biologiques



Le Cirad est l'organisme français de recherche et de coopération internationale dédié au développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Créé en 1984, il relève du ministère de la Recherche et de celui de l'Europe et des affaires étrangères.

Présent dans une soixantaine de pays et fort d'environ 1 700 collaborateurs, le Cirad travaille autour de thématiques clés : changement climatique, transition agroécologique, biodiversité, santé intégrée et durabilité des systèmes alimentaires. Sa stratégie met en avant une vision intégrée où sécurité alimentaire, transition agroécologique et santé sont indissociables, reposant sur des partenariats durables et multi-acteurs.

Avec 940 projets actifs pluriannuels, un réseau de 200 institutions partenaires et un budget d'environ 250 millions d'euros, le Cirad confirme son rôle central dans la recherche agronomique internationale.

Une présence historique dans les pays du Sud global

Le Cirad s'appuie sur un ancrage territorial solide et une coopération historique avec les pays du Sud global. Avec ses partenaires, il porte 23 dispositifs de recherche et de formation au niveau national ou régional dont plus de la moitié situés en Afrique.

Son approche repose sur l'interdisciplinarité et le partenariat multiacteurs, structuré autour de 15 filières agricoles prioritaires telles que le riz, les céréales sèches, les légumineuses, le maraîchage ou encore les racines et tubercules. Tout cela joue un rôle clé pour la sécurité alimentaire face au changement climatique.

Une recherche finalisée et partenariale

Le Cirad mène une recherche finalisée, c'est-à-dire orientée vers l'action et l'impact. Les résultats sont construits de manière à générer des innovations concrètes au service du développement des populations du Sud global. Cette recherche se veut à la croisée de la science, de la société et des décisions publiques et elle repose sur une co-construction avec les partenaires locaux. Le Cirad privilégie des approches participatives dans ses territoires d'intervention en associant universités, organismes de recherche nationaux, organisations paysannes, ONG, collectivités locales et entreprises privées. Cette diversité d'acteurs permet de garantir une appropriation locale des innovations et de renforcer leur pertinence socio-économique.

Un acteur de la diplomatie scientifique et des synergies internationales

Le Cirad est en une coopération étroite avec l'Union européenne ce qui lui permet d'accélérer les synergies entre les acteurs du Nord et du Sud globaux mais aussi entre les secteurs public et privé. Cette articulation favorise la convergence entre projets de recherche et projets de développement, maximisant ainsi l'impact concret de ses travaux.

Par ailleurs, le Cirad renforce sa participation aux coalitions internationales afin de jouer un rôle actif dans la diplomatie scientifique. Il œuvre à la promotion de partenariats avec les pays du Sud global, essentiels pour partager les connaissances, mutualiser les innovations et consolider les capacités locales face aux défis climatiques et alimentaires.

Cette importante capacité opérationnelle renforce le positionnement du Cirad comme institution de référence pour la production de connaissances, l'innovation et l'appui aux politiques publiques dans les régions tropicales et méditerranéennes. Grâce à cette présence étendue et à ses moyens structurants, le Cirad peut développer des programmes de recherche ambitieux, durables et alignés sur les besoins des territoires, tout en consolidant les dynamiques de coopération scientifique entre le Sud et le Nord globaux.



Conclusion

Le repli nationaliste actuel, illustré par l'attitude de Donald Trump, est contraire à l'esprit de coopération multilatérale promu par l'ONU. Il a des conséquences humaines dramatiques. Selon le FMI, la dette des pays les plus pauvres a triplé en quinze ans et les coupes dans les aides ont entraîné la fermeture d'hôpitaux ou l'arrêt de traitements vitaux. Or, l'APD n'est ni un luxe ni un acte de charité. Elle constitue un levier stratégique, un investissement dans la stabilité mondiale et la prévention des crises futures. Chaque euro investi dépasse le seul objectif de réduction de la pauvreté. Il contribue à la paix, à la résilience des sociétés et à la construction d'institutions solides.

Des exemples récents rappellent la portée stratégique de l'aide : le soutien américain massif à l'Ukraine ou l'appui européen à la Turquie lors de la crise syrienne ont démontré que l'APD peut être déterminante pour la sécurité collective, la stabilité régionale et la résilience des sociétés. Loin de se réduire à un instrument humanitaire, elle constitue un levier diplomatique, climatique, sanitaire et sécuritaire. Dans un monde interdépendant, où climat, alimentation, santé, sécurité et économie sont intimement liés, la solidarité internationale doit être réaffirmée comme une priorité.

En 2021, le Parlement a adopté la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales qui structurerait les ambitions françaises pour l'aide publique au développement. Aujourd'hui, revenir à l'objectif de 0,7 % du PIB fixé par l'ONU n'est pas seulement une question de justice, mais un investissement vital dans notre avenir commun. C'est cet objectif que notre groupe porte et portera dans les débats sur les lois de finances.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LE COÛT HUMAIN DE LA RÉDUCTION DES AIDES.

Colloque du 19 juin 2025

Face à une insécurité alimentaire qui touche aujourd'hui plus de deux milliards de personnes dans le monde, la question de l'aide publique au développement n'a jamais été aussi cruciale. Entre urgences humanitaires immédiates et nécessité de transformations structurelles durables, comment répondre efficacement aux crises alimentaires dans les pays du Sud global ?

Ces actes du colloque « L'enjeu de la sécurité alimentaire dans le cadre de l'aide publique au développement », organisé au Sénat, rassemblent les analyses et propositions d'experts, ONG et acteurs engagés. À travers deux tables rondes, ils explorent les enjeux de l'aide alimentaire d'urgence, les défis posés par la baisse des financements internationaux, ainsi que les conditions d'une véritable souveraineté alimentaire fondée sur des systèmes agricoles durables, résilients et inclusifs.

Dans un contexte de fragilisation du multilatéralisme et de repli des solidarités internationales, ce livret plaide pour une aide publique au développement lisible, ambitieuse et cohérente, pensée comme un investissement stratégique au service de la stabilité mondiale, de la justice sociale et du droit fondamental à l'alimentation.